



bulletin



Personne-ressource : Prière de transmettre aux intéressés dans votre société
Paul Bourque
Premier vice-président à la réglementation des membres
416 943-3038
pbourque@ida.ca

BULLETIN N° 3624

Le 7 mai 2007

Manuel des contrôles diligents visant les billets à capital protégé

L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM) a mandaté la publication du *Manuel des contrôles diligents visant les billets à capital protégé* afin d'aider les sociétés membres et les personnes inscrites à respecter leurs obligations de connaissance du produit en ce qui a trait aux billets à capital protégé, dont le marché connaît une croissance rapide au Canada.

Le manuel aidera les courtiers en valeurs mobilières, leurs représentants inscrits et les investisseurs à évaluer les avantages et les risques que présentent les billets à capital protégé. Il aborde les questions liées aux contrôles diligents, notamment l'évaluation de l'émetteur et du concepteur d'un billet à capital protégé, des caractéristiques et de la liquidité du produit, des frais et des charges, ainsi que des risques courus par les investisseurs. L'annexe II contient un questionnaire complet sur les contrôles diligents.

Ce manuel a été élaboré en vue de mettre en œuvre une des recommandations de l'étude spéciale intitulée *Analyse de la réglementation des «fonds de couverture»*, publiée par l'ACCOVAM en mai 2005. En tant que valeurs mobilières, les fonds de couverture et les billets à capital protégé se situent dans le périmètre de réglementation de l'ACCOVAM quant à la convenance. Les contrôles diligents étant indispensables à l'évaluation de la convenance d'un produit, l'étude invitait l'ACCOVAM à publier des lignes directrices pour aider les sociétés et les personnes inscrites à faire des recommandations convenables à leurs clients au sujet de ces produits très complexes.

Le manuel a été préparé pour l'ACCOVAM par André Fok Kam et s'inspire en partie du travail de recherche sur les fonds de couverture et les produits structurés que celui-ci a effectué en 2006 pour le Groupe de travail pour la modernisation de la réglementation des valeurs mobilières au Canada, parrainé par l'ACCOVAM. Spécialiste du domaine, M. Fok Kam conseille les entreprises et les organismes de réglementation sur les questions financières, stratégiques et réglementaires.

Le manuel est accessible par voie électronique à l'adresse www.ida.ca. Pour en obtenir une copie papier, veuillez communiquer avec les affaires publiques à l'adresse publicaffairs@ida.ca ou appeler Lisa Zabolotin au 416 943-5846.

Kenneth A. Nason
Secrétaire de l'Association